

MINUSMA HEBDO

BULLETIN HEBDOMADAIRE D'INFORMATION DE LA MINUSMA • numéro 117 • juillet 2018

ELECTIONS, DROITS DE L'HOMME, CENTRE DU MALI AU CŒUR DE LA RÉOLUTION 2423

MAISON DE LA PRESSE

L'ONU APPORTE SA CONTRIBUTION À LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS

PRÈS DE 300 ACTEURS SENSIBILISÉS SUR LES DROITS DE L'HOMME AU COURS DES ÉLECTIONS

PRÉSIDENTIELLE 2018 : LA MINUSMA AIDE LES FEMMES DE TOMBOUCTOU ET TAODÉNI À MIEUX FORMULER LEURS PRÉOCCUPATIONS

KIDAL : LE SCRUTIN SE PRÉPARE AVEC L'APPUI DE L'ONU

MISSION MULTIDIMENSIONNELLE • PROTECTION DES CIVILS • PAIX & COHÉSION SOCIALE • DROITS DE L'HOMME • FORUM COMMUNAUTAIRE • DIALOGUE INCLUSIF • RÉFORMES DU SECTEUR DE SÉCURITÉ • ACCORD DE PAIX • ENSEMBLE RÉUSSIR LA PAIX

MINUSMAHEBDO

117

SOMMAIRE

DANS CE NUMÉRO

3 LA MINUSMA FINANCE UN PROJET POUR LA MOBILISATION DES FEMMES AUTOUR DES ÉLECTIONS

5 KIDAL : LE SCRUTIN SE PRÉPARE AVEC L'APPUI DE L'ONU

6 PRÉSIDENTIELLE 2018 : LA MINUSMA AIDE LES FEMMES DE TOMBOUCTOU ET TAOUDÉNI À MIEUX FORMULER LEURS PRÉOCCUPATIONS

8 LES JOURNÉES PORTES OUVERTES SUR LA RÉSOLUTION 1325 (2000) : UN RENDEZ-VOUS ANNUEL POUR FAIRE LE POINT SUR "FEMMES PAIX ET SÉCURITÉ" AU MALI

10 MALI : LE CONSEIL DE SÉCURITÉ AVERTIT QU'IL PRENDRA DES MESURES SI L'ACCORD DE PAIX N'EST PAS MIS EN ŒUVRE

11 2.3 MILLIONS DE DOLLARS DE PLUS EN FAVEUR DE LA PAIX

12 LES VOLONTAIRES DE L'ONU OUVRENT À LA JEUNESSE DE DJENNÉ UNE FENÊTRE SUR LE MONDE

13 PROCESSUS ÉLECTORAL : PRÈS DE 300 ACTEURS SENSIBILISÉS SUR LES DROITS DE L'HOMME AU COURS DES ÉLECTIONS

13 BRÈVES

18 COMMUNIQUÉS



5



6



8



11



13

LA MINUSMA FINANCE UN PROJET POUR LA MOBILISATION DES FEMMES AUTOUR DES ÉLECTIONS



À Gao également, la MINUSMA continue d'appuyer les femmes pour que leurs préoccupations soient intégrées par les candidats à la présidentielle.

Le Bureau régional de la MINUSMA à Gao vient de financer un projet visant à assurer une meilleure prise en charge des préoccupations des maliennes dans les projets de société des candidats à l'élection présidentielle de 2018. C'est à la faveur d'une cérémonie, tenue le 30 juin dernier au gouvernement de Gao, qu'a été présentée l'initiative. « Ce projet vise à préparer, outiller et former les femmes de la région de Gao à la maîtrise de la loi 52 du 18 décembre 2015 instituant des mesures pour promouvoir la perspective genre dans l'accès aux fonctions nominatives et électives, et la résolution 1325 du conseil de sécurité des Nations unies à l'effet de leur promotion, » a précisé Coumba Hachimi Maiga, Présidente de la plateforme des femmes leaders de Gao pour une stabilisation sécuritaire et politique dans la région.

D'un montant d'environ 26 millions de FCFA financé par la MINUSMA, cette initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali, issu du Processus d'Alger, notamment à travers la pleine implication des femmes de Gao dans le processus de paix et pour une tenue inclusive et apaisée des prochaines élections présidentielles. La MINUSMA a comme priorité, dans le cadre de son mandat tel que défini dans la nouvelle résolution 2423 du 28 Juin, d'encourager et supporter la mise en œuvre de l'Accord et promouvoir la participation des femmes dans ce sens. « Malgré la volonté politique manifeste du Gouvernement du Mali et les efforts considérables des partenaires techniques et financiers, ainsi que celle des organisations de la société civile, la participation féminine au processus électoral reste un enjeu majeur. C'est donc dans ce cadre que la MINUSMA œuvre aux côtés du Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, des organisations de la société civile malienne travaillant sur les questions



Adoptez l'éco-attitude
N'imprimez ce document
que si cela est nécessaire !

du genre et de tous les partenaires techniques et financiers intéressés en vue d'entreprendre des actions urgentes pour accompagner la campagne de la mobilisation massive des femmes maliennes dans le cadre de l'élection du 29 juillet, » a déclaré Oumar BA, Chef du bureau régional de la MINUSMA à Gao.

Ce projet a été lancé en présence du Gouverneur de la région de Gao, du Chef du bureau régional de la MINUSMA, des responsables des organisations de femmes de la société civile et de plusieurs autres acteurs dont 300 femmes venues de différentes localités de la région. La sensibilisation des femmes sur leurs potentialités dans le processus électoral, l'importance de la mobilisation des femmes le jour du vote pour augmenter considérablement le taux de participation, partager les projets de société des différents candidats pour les pousser à voter, sont entre autres activités prévues par la plateforme des femmes leaders de Gao pour une stabilisation sécuritaire et politique dans la région de Gao. « Chères sœurs et filles, nous savons de quoi vous êtes capables quand vous le voulez bien. Au fil du temps, vous avez

fait montre de votre engagement et de votre responsabilité pour la réussite des élections que notre pays a eu à organiser. Mobilisons-nous pour jouir de notre droit au vote en retirant nos cartes et en allant voter. C'est à ce prix que nous exprimerons mieux notre citoyenneté, » a lancé Haidara Aissata Sangho, Directrice régionale de la Promotion de la Femme de l'Enfant et de la Famille.

La plateforme des femmes leaders de Gao pour une stabilisation sécuritaire et politique de la région de Gao est un regroupement d'une quarantaine d'organisations féminines, coordonnée par un bureau régional élu en assemblée générale.

« Nous nous engageons à accompagner le gouvernement et la MINUSMA, partenaire privilégié qui, à son tour accompagne aussi l'état pour la mise en œuvre de l'accord notamment dans sa disposition relative à l'organisation des élections, » a promis Coumba Hachimi MAIGA, présidente de la plateforme des femmes leaders de Gao pour une stabilisation sécuritaire et politique dans la région.



KIDAL : LE SCRUTIN SE PRÉPARE AVEC L'APPUI DE L'ONU



Le 3 juillet 2018, au siège de l'Autorité Intérimaire de Kidal, a eu lieu la cérémonie de lancement de la campagne de distribution des cartes d'électeurs pour la région.

Cette cérémonie a été présidée par le Gouverneur de la région, Sidi Mohamed Ag Ichrahe, en présence des acteurs politiques de la région, du représentant de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), des représentants des partis politiques et des autorités locales et administratives de Kidal. A l'issue de ce lancement, le Gouverneur a solennellement remis les cartes d'électeurs aux maires des différentes communes de la région, amorçant ainsi la distribution des cartes électorales.

M. Ag Ichrahe a appelé la population à une grande mobilisation pour que chacun puisse retirer sa carte, «ce message s'adresse surtout aux représentants des parties politiques et de la société civile pour des élections calmes et apaisées» a-t-il martelé.

« La MINUSMA a acheminé de Bamako à Kidal le 12 juin 2018 les cartes d'électeurs destinées aux quelques 37.000 votants de la région de Kidal. Ce kit de 4 palettes pour les 4 cercles de la région de Kidal a été remis au Gouverneur de Kidal pour qu'il puisse, en concert avec les partenaires locaux assurer la distribution des cartes d'électeurs, » a expliqué M. El Hadji Ibrahima Boly Diène, chef de bureau région de la MINUSMA à Kidal.

PRÉSIDENTIELLE 2018 : LA MINUSMA AIDE LES FEMMES DE TOMBOUCTOU ET TAOUDÉNI À MIEUX FORMULER LEURS PRÉOCCUPATIONS



Le 1er juillet dernier, le Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille en partenariat avec la MINUSMA a organisé deux ateliers au profit de 160 femmes des régions de Tombouctou et Taoudéni. Thème : la formulation des préoccupations des femmes aux candidats à l'élection présidentielle. L'objectif était de contribuer à une meilleure prise en compte des préoccupations des femmes des dites régions, dans les projets de société des candidats à l'élection présidentielle de 2018.

Les rencontres se sont déroulées simultanément au Centre Ahmed Baba pour la région de Tombouctou et à la Direction Régionale de la santé de Tombouctou pour Taoudéni.

Les événements ont regroupé les femmes venues des différents cercles de chacune de ces régions, en présence des autorités administratives des deux localités, d'une délégation venue de Bamako pour la circonstance ainsi que des représentants de la MINUSMA.

En tant que forces vives du pays, les femmes ont un rôle essentiel à jouer dans la consolidation de la paix. Elles représentent plus de 51% de la population malienne et environ 49% de l'électorat mais sont à peine 10 % à l'Assemblée Nationale et 26 % dans les collectivités territoriales. Par ailleurs elles sont très souvent reléguées au simple rang d'électrices et n'accèdent qu'en petit nombre aux postes de prise de décisions. Un constat duquel découle naturellement la tenue de ces assises régionales en soutien aux femmes. L'objectif étant de leur permettre, non seulement, une meilleure prise en compte de leurs besoins mais aussi, les inciter à participer de façon active, à ce rendez-vous citoyen qu'est une élection.

Après une journée de concertation et d'échange de part et d'autre, les participantes ont produit un mémorandum pour chaque région, intégrant leurs attentes et priorités respectives. Il s'agit d'un document à l'intention des candidats à l'élection présidentielle prochaine qui devra orienter les futures politiques locales et nationales.



Dans son intervention, Mme Ben Barka Fatouma Albadia, Directrice régionale de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille à Tombouctou, a invité toutes les femmes de la région à s'investir davantage pour le bon déroulement des scrutins de 2018. « Nous ne devrions pas rester indifférentes au processus électoral en cours et notre participation est primordiale pour la réussite de ce scrutin » a-t-elle insisté auprès des participantes.

Pour sa part, Mamane Sani Moussa, chef du Bureau régional a.i. de la MINUSMA à Tombouctou dira que 2013 a été une élection de sortie de crise et souhaité que celle de Juillet 2018 soit le début d'une paix définitive au Mali. C'est pourquoi il a invité les femmes à mieux s'organiser, afin de jouer pleinement leur rôle dans la sensibilisation auprès des jeunes et des représentants des partis politiques.

Déplorant l'absence des femmes dans la Commission Technique de Sécurité qui est une disposition de l'Accord, les participantes ont proposé des actions à inscrire dans les programmes politiques des candidats déclarés à la présidentielle et qui peuvent être mises en œuvre à court terme.

Au terme de ces ateliers les femmes ont formulé plusieurs recommandations. La première d'entre elles est la relecture de la loi N°2015-052, du 18 décembre 2015, instituant des mesures pour promouvoir le genre qui indique essentiellement au moins 30 % de l'un ou l'autre sexe à l'occasion des nominations dans les institutions de la République, ou dans les différentes catégories de services publics au Mali, par décret, arrêté ou décision. Cette loi tient aussi compte des élections, afin de favoriser une meilleure représentativité des femmes dans les instances décisionnelles du pays.

À ces ateliers, les femmes ont aussi préconisé la reprise des chantiers des services sociaux de base de la région, en arrêt, ainsi que l'adoption d'une loi criminalisant les violences basées sur le genre au Mali. Enfin, les ressortissantes de Tombouctou et Taoudéni ont recommandé que se tienne un atelier d'élaboration du mémorandum final, suivi de l'interpellation des candidats. Cela couronnera cette série de concertations.

Il faut rappeler par ailleurs que la MINUSMA, conformément à son mandat, apporte son appui logistique et technique, à l'organisation de ces concertations dans toutes les régions du pays.

LES JOURNÉES PORTES OUVERTES SUR LA RÉSOLUTION 1325 (2000) : UN RENDEZ-VOUS ANNUEL POUR FAIRE LE POINT SUR “FEMMES PAIX ET SÉCURITÉ” AU MALI



Le 5 juillet dernier s'est tenue la Journée Portes Ouvertes (JPO) sur la Résolution 1325 (2000) du Conseil de Sécurité des Nations Unies. Réunissant les associations et regroupements de femmes, autour de cette Résolution du Conseil de sécurité de l'ONU sur «Femmes, Paix et Sécurité», cet atelier avait pour objectif principal de leur permettre de partager leurs expériences, défis et priorités d'action dans ce domaine.

L'organisation de cette activité a été facilitée par la MINUSMA, à travers son Unité Genre, en collaboration avec le Réseau Paix et Sécurité des Femmes de l'Espace CEDEAO Mali (REPSFECO). C'est le Représentant Spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies en charge du pilier politique, Koen Davidse qui a présidé l'évènement, en présence des représentants des Missions diplomatiques de la France et du Canada au Mali. Des Agences et Fonds de l'ONU, tels qu'ONU FEMMES, UNICEF, UNESCO, PNUD, UNFPA et OCHA, y ont aussi participé activement.

Dans son discours, la Secrétaire Générale du REPSFECO, Mme Ascofaré Oulématou Tamboura, a remercié la MINUSMA pour la tenue régulière de la JPO qui selon elle : « permet aux femmes de se retrouver et de partager les expériences, les défis et les priorités d'action dans le domaine de la paix et de la sécurité ».

Le rôle prépondérant que jouent les femmes dans la réconciliation qui est « une priorité de développement, » a été souligné par le Secrétaire général du Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille Mohamed Attaher Maiga. Avant de déclarer ouverts les travaux, il a également exprimé la détermination de son département à soutenir les femmes dans ce processus.

Cette journée d'échanges a aussi permis aux représentants des Nations Unies d'apporter une réponse aux recommandations faites par les femmes à la JPO précédente, et de répondre aux questions des femmes. En outre, les

recommandations issues de ces deux jours de travaux tenus les 3 et 4 juillet derniers, ont aussi été présentées par la porte-parole des femmes.

Les préoccupations des femmes ayant fait l'objet de recommandations portent essentiellement sur les questions sécuritaires qui affectent fortement la vie des femmes. Elles ont à cet effet, recommandé la multiplication des points de contrôle sur les routes nationales, régionales et communales, le renforcement du dispositif de communication en cas d'attaque ou d'incident. L'incitation de l'Etat et des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) à une forte implication des femmes dans les instances de prise de décision, y compris les mécanismes de mise en œuvre et de suivi de l'accord pour la paix, a aussi été suggéré. La vulgarisation de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité, au niveau des communes rurales et urbaines pour atteindre le maximum de femmes est aussi, selon elles, une disposition à prendre.

L'application stricte et effective de la loi 052-2015, instituant des mesures pour promouvoir le genre dans l'accès aux fonctions nominatives et électives, a aussi été inscrit au titre des mesures à prendre par l'Etat, pour palier à la faible représentativité des femmes dans les instances de prise de décisions. Les questions des violences basées sur le genre, dont les femmes sont les principales victimes, la scolarisation des enfants spécifiquement dans les régions de Kidal et Mopti ont aussi été mentionnées. Elles ont sollicité l'ouverture de plus de banques de céréales dirigées par des femmes, et la facilitation de l'accès des femmes aux crédits pour le financement des activités génératrices de revenus.

Il faut noter qu'il s'agit là de la quatrième édition de la Journée Portes Ouvertes. Une initiative qui vise à renforcer la mise en œuvre de la Résolution 1325.



MALI : LE CONSEIL DE SÉCURITÉ AVERTIT QU'IL PRENDRA DES MESURES SI L'ACCORD DE PAIX N'EST PAS MIS EN ŒUVRE



Alors que le Mali se prépare pour le scrutin présidentiel du 29 juillet, le Conseil de sécurité a adopté jeudi une résolution prorogeant jusqu'au 30 juin 2019 le mandat de la Mission des Nations Unies dans ce pays (MINUSMA), tout en prévenant les Maliens qu'il prendra des mesures s'ils n'appliquent pas l'accord de paix.

Le Comité de suivi de l'accord avait adopté en janvier 2018 un calendrier d'actions prioritaires et en mars une feuille de route concernant la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali. Par la résolution adoptée jeudi à l'unanimité, le Conseil « exhorte le gouvernement malien et les groupes armés des coalitions Plateforme et Coordination à prendre immédiatement des mesures concrètes pour appliquer les dispositions essentielles de l'accord visées dans la Feuille de route ».

« Si des progrès significatifs ne sont pas accomplis dans la mise en œuvre des mesures et des critères susmentionnés », alors le Conseil va « demander au

Secrétaire général de proposer, en conséquence, des options pour une éventuelle refonte de la MINUSMA, à l'expiration de son mandat actuel ».

De même, le Conseil de sécurité « prie le Secrétaire général de prendre les mesures voulues en vue de la conclusion rapide d'un « pacte pour la paix » entre le gouvernement malien et l'ONU, avec l'appui des membres de l'équipe de médiation internationale, après la prochaine élection présidentielle.

Au sujet du scrutin présidentiel qui a lieu dans un mois, le Conseil « souligne que les élections doivent être ouvertes à tous, libres, justes, transparentes et crédibles et se dérouler dans un environnement pacifique ». C'est au gouvernement malien qu'incombe au premier chef d'y veiller, précise la résolution. Par ailleurs, le Conseil de sécurité « décide que la MINUSMA continuera de compter au maximum 13.289 militaires et 1.920 policiers, et prie le Secrétaire général de prendre les mesures nécessaires

pour procéder rapidement à la constitution de forces et de matériel, ainsi qu'à leur déploiement ». Le Conseil décide également que la priorité stratégique de la MINUSMA demeure d'appuyer la mise en œuvre par le gouvernement, les groupes armés de la Plateforme et de la Coordination, ainsi que par d'autres parties prenantes maliennes, de l'accord de paix. Il prie la Mission de revoir la hiérarchisation de ses actions pour se concentrer sur les tâches politiques, notamment l'appui au rétablissement de l'autorité de l'État dans le centre du pays.

Le texte demande aussi au gouvernement d'établir la version définitive de sa stratégie pour le développement du nord du pays et celle du plan d'urgence national.

En matière de droits de l'homme, la résolution « exhorte les autorités maliennes à intensifier leur lutte contre l'impunité » et les exhorte à continuer de coopérer avec la Cour pénale internationale (CPI).

2.3 MILLIONS DE DOLLARS DE PLUS EN FAVEUR DE LA PAIX



Le Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord octroi près de 2.3 millions de dollars américains, au Fonds Fiduciaire en soutien à la Paix et la Sécurité au Mali.

C'est ce 2 juillet qu'a eu lieu, au Quartier général de la MINUSMA, la signature de la convention devant allouer ce montant. Au cours de la cérémonie officielle, l'Ambassadrice du Royaume-Uni au Mali, Mme Catherine Angela Evans a déclaré que cet appui, « s'inscrit dans le cadre d'un programme global de soutien du Royaume-Uni aux activités de consolidation de la paix, de dialogue et de stabilisation au Mali et complète nos programmes de développement et humanitaires ».

« Cette contribution du Royaume-Uni permettra à la MINUSMA de mettre en œuvre des projets visant la réduction des conflits et les activités de stabilisation dans le centre du Mali et dans les régions frontalières du Mali, en mettant l'accent sur le soutien au Plan de Sécurisation Intégrée des Régions du Centre (PSIRC) du Gouvernement malien. De tel projets joueront un rôle important afin de mettre en place les conditions favorables pour la mise en œuvre de l'accord de paix, » a déclaré Mahamat Saleh Annadif, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies et Chef de la MINUSMA.

Rappelons qu'il ne s'agit pas là du premier geste du Royaume-Uni en faveur du Fonds Fiduciaire en soutien à la Paix et la Sécurité au Mali. En effet, en 2013 et 2017, ce sont respectivement 2.7 millions puis un million de dollars américains qui avaient déjà été mis à disposition.

QU'EST-CE QUE LE FOND FIDUCIAIRE DES NATIONS UNIES EN SOUTIEN À LA PAIX ET LA SÉCURITÉ AU MALI ?

Le Fonds Fiduciaire des Nations Unies en Soutien à la Paix et la Sécurité au Mali a été créé à la demande du Conseil de Sécurité, par la Résolution 2085 (2012), pour soutenir les efforts du Gouvernement du Mali, en vue de faire face à la crise et garantir les perspectives de développement à long-terme du pays. Le retour de l'autorité de l'Etat, l'ordre constitutionnel, la promotion du dialogue national, la réforme du secteur de sécurité, la coopération régionale, les Droits de l'Homme, le soutien aux élections, le processus de Désarmement-Démobilisation-Réintégration et des projets socio-économiques sont les domaines que couvre ce fonds.

L'Allemagne, l'Australie, le Canada, le Danemark, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie en sont les principaux bailleurs de Fonds.

LES VOLONTAIRES DE L'ONU OUVRENT À LA JEUNESSE DE DJENNÉ UNE FENÊTRE SUR LE MONDE



Le 26 juin dernier, un lot de matériel informatique a officiellement été remis aux jeunes de Djenné, par le programme des Volontaires des Nations Unies (VNU), dans le cadre du Projet d'Appui au Renforcement des Capacités des Jeunes pour une meilleure Inclusion dans la Consolidation de la paix au Mali (PARC Jeunesse Mali). Initié il y a deux ans, ce projet a permis d'appuyer de nombreux jeunes maliens.

Dix ordinateurs, livrés avec des tables et chaises, une imprimante et une machine à relier, complètent ainsi l'équipement de la maison des jeunes de Djenné. Cette infrastructure a en effet, récemment été réhabilitée par la Division des Droits de l'Homme et de la Protection de la MINUSMA (Mopti).

Lors de la cérémonie de remise officielle des équipements, la délégation des Nations Unies a été reçue par le Président du Conseil de cercle de Djenné, le Premier adjoint au maire, le Président du Conseil local de la jeunesse et le Chef du service local de la jeunesse.

Devant une trentaine de jeunes femmes et hommes, venant parfois de villages lointains du cercle, le Président du Conseil local de la jeunesse

a rappelé que : « le monde d'aujourd'hui fonctionne de manière digitale et avec cet investissement en matériel informatique, PARC Jeunesse a donné à la jeunesse de Djenné un accès à ce monde ».

Ce cyber café se destine donc à devenir un lieu de rencontre, de partage et d'apprentissage : une fenêtre sur le monde. Un lieu d'organisation pour permettre à toute la jeunesse d'évoluer et de réaliser son énorme potentiel. Ceci entre dans la droite ligne de la vocation de PARC Jeunesse, un projet mis en œuvre par le programme des VNU, qui vise à appuyer la jeunesse dans sa participation active au processus de la paix au Mali.

UN PROJET AVEC UN LARGE RAYON DE DIFFUSION

Cette activité est aussi l'une des dernières réalisations du projet PARC Jeunesse, initié en 2016, et qui aura touché plus de 2,000 jeunes dans cinq régions du Mali. La Coordinatrice du programme VNU au Mali a salué l'engagement des jeunes, y compris des femmes, dans la réussite du projet, tout en rappelant que le programme VNU promeut la participation et l'inclusion des jeunes dans les processus de paix, notamment au Mali.

PROCESSUS ÉLECTORAL : PRÈS DE 300 ACTEURS SENSIBILISÉS SUR LES DROITS DE L'HOMMES AU COURS DES ÉLECTIONS



La Division des droits de l'homme et de la protection de la MINUSMA à Tombouctou a organisé, du 25 au 29 juin dernier, quatre sessions de sensibilisation sur «droits de l'homme et élections». Ces ateliers avaient pour objectif de mieux préparer les participants à l'observation ainsi qu'à la sécurisation du processus électoral.

Près de 300 personnes ont participé aux travaux qui se tenaient au centre Ahmed Baba. Parmi elles, des représentants de la société civile, des défenseurs des droits de l'homme, des communicateurs traditionnels, des journalistes ou encore, des agents des Forces de Défense et de Sécurité du Mali (FDSM). Toutes ces personnes sont issues des cinq cercles de la région : Diré, Goundam, Niafouké, Rharous et Tombouctou.

Les participants ont suivi des exposés sur les droits de l'homme et les élections et ont échangé sur le rôle des principaux acteurs du processus

électoral. « Nous avons été suffisamment outillés au cours de cette rencontre. Cela nous permettra de jouer pleinement notre tâche d'observation des élections, notamment la présidentielle du 29 juillet, car nous sommes tous responsables de la bonne tenue d'élections paisibles, afin d'assurer la paix et la tranquillité dans notre pays, » a déclaré Baba Moulaye Haidara, Président du Forum des Organisations de la Société Civile de Tombouctou.

Les éléments des FDSM, eux aussi acteurs de ce processus, se disent très satisfaits des discussions menées autour de la problématique de la sécurisation des élections et des droits de l'homme. « Cette initiative a été un plus pour nous, pour la simple raison qu'elle nous a mieux édifiés sur la conduite et le comportement à tenir pour une bonne sécurisation du scrutin, sans incident, conformément au respect des droits de l'homme, » a indiqué M. Coulibaly, Capitaine de la Garde Nationale.

EN BREF

27 JUIN

Le 27 juin 2018, la Division des Affaires civiles, a débuté l'atelier de formation de 21 Assistants de Liaison Communautaires (ALC) de la Division des Affaires Civiles (DAC) de la MINUSMA à Bamako. Le but de la formation est d'améliorer les connaissances et les compétences des ALC dans les domaines de l'analyse des conflits communautaires, de la technique de médiation/négociation des conflits communautaires, de la protection des civils, le reporting, le traitement et l'analyse de l'information.

Officiellement lancé ce matin à la Base Opérationnelle de la MINUSMA, par le Représentant spécial Adjoint du Secrétaire général des Nations Unies, Koen Davidse, en présence de la Directrice de la Division des Affaires civiles, Mme Margarethe Matic, l'atelier a également vu la participation du Directeur de la Division des droits de l'homme et de la protection, de la cheffe de l'Unité de la Protection des civils et du Bureau du DMS.

Avant de déclarer «ouverts» les travaux, M. Davidse, a salué les efforts des ALC qui travaillent dans les zones où les conditions de vie sont difficiles. Il a en outre réitéré l'engagement de la MINUSMA à soutenir les ALC dans la mise en œuvre du mandat de la MINUSMA.



02 JUILLET

ATTAQUE D'UN CONVOI DE LA FORCE FRANÇAISE BARKHANE DANS LA VILLE DE GAO

Ce premier juillet, une attaque a visé une patrouille de Barkhane dans la ville de Gao. Plusieurs victimes, dont des civiles et plus d'une vingtaine de blessés sont à déplorer. La MINUSMA a déployé sa Force de Réaction Rapide pour venir en appui aux Forces de Défense et de Sécurité malienne ainsi qu'à la Force française.

Oumar Ba, le Chef du Bureau régional de la MINUSMA à Gao a adressé ses condoléances aux familles des victimes, toute sa compassion ainsi que la disponibilité de la Mission à apporter tout son soutien à l'endroit des autorités et de la population de Gao. Il a d'ailleurs accompagné le Gouverneur de la région et le Commandant régional de Barkhane sur le lieu de l'attentat, puis à l'hôpital régional de Gao.

Tout en condamnant cette attaque, le Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres a exprimé ses sincères condoléances aux familles des victimes, ainsi qu'au Gouvernement malien, et souhaite un prompt rétablissement aux blessés.

En outre, le Chef de l'ONU a « réaffirmé la détermination des Nations Unies, conjointement avec les forces internationales opérant sous mandat du Conseil de sécurité, à continuer d'appuyer les efforts inlassables des autorités et du peuple maliens en vue de recouvrer la stabilité dans leur pays, » a dit son porte-parole.



18 JUIN

Mahamat Saleh Annadif, le Représentant spécial du Secrétaire général (RSSG) des Nations Unies au Mali et Chef de la MINUSMA, était face aux députés du Mali. C'était le 3 juillet dernier, à l'Assemblée Nationale. Une initiative régulière de la Division des Affaires Politiques de la Mission onusienne au Mali, dont l'objectif est de susciter la contribution des Députés à la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali.

M. Annadif était accompagné de la Représentante spéciale adjointe, Coordinatrice Humanitaire et Coordinatrice Résidente du Système de l'ONU, du Commandant de la Force de la MINUSMA et du Commissaire de la Police des Nations Unies au Mali, ainsi que d'un certain nombre de ses collaborateurs.

Le Chef de la MINUSMA a présenté la Résolution 2423 (2018) du Conseil de sécurité qui prolonge d'une année le mandat de la Mission de maintien de la paix au Mali. Face aux élus du peuple malien, le RSSG a décrit l'état d'avancement de la mise en œuvre de l'Accord. Il a également fait un tour d'horizon des dispositions prises par la MINUSMA et ses partenaires afin d'accompagner les Maliens, pour la réussite de l'élection présidentielle du 29 juillet prochain.





COMMUNIQUÉS

3 JUILLET

MALI : L'EXPERT INDÉPENDANT TERMINE SA PREMIÈRE MISSION AU MALI

BAMAKO/GENEVE (2 juillet 2018) – Au terme de sa première mission au Mali du 24 au 29 Juin 2018, l'Expert indépendant sur la situation des droits de l'homme au Mali, Alioune Tine, qui a pris ses fonctions d'Expert indépendant sur la situation des droits de l'homme au Mali le 1er mai 2018, a exprimé sa grave préoccupation par rapport à la détérioration continue de la situation sécuritaire, des droits de l'homme et humanitaire au centre du pays, ainsi que dans la région de Ménaka.

L'augmentation progressive de violations et abus des droits de l'homme depuis le début de l'année 2018 est alarmante. Dans les régions du centre et de Ménaka, on assiste à des actes de violences de plus en plus meurtriers et odieux avec des exécutions extra-judiciaires, des allégations récurrentes d'existence de fosses communes, sans compter les nombreux blessés et autres dégâts matériels importants causés par les violences identitaires, l'explosion d'engins improvisés dont les victimes sont des personnes civiles. A cela s'ajoutent les victimes des attaques par des groupes armés et par des groupes extrémistes qui terrorisent les populations et les communautés en se livrant à des enlèvements, des assassinats ciblés et à la destruction de biens. Tout cela entraîne un niveau élevé, préoccupant et inacceptable d'insécurité et d'abus sérieux des droits de l'homme.

L'Expert indépendant a recueilli des témoignages directs et indirects sur plusieurs attaques menées par des milices communautaires, souvent avec la participation de groupes armés, qui ont entraîné des morts, des blessés, des destructions ou incendies de biens et des déplacements de populations. Le gouvernement a pris des mesures visant à s'attaquer au problème, notamment, la mission du Premier Ministre au centre du pays, l'envoi à Mopti d'une mission de réconciliation, dirigée par le Ministre de la réconciliation nationale et de la cohésion au mois de mars 2018 ou encore au mois d'avril de la même année, ou encore le désarmement de tous les civils de la région du centre, ordonné par le Premier Ministre. En plus, le gouvernement s'est engagé à ouvrir des enquêtes criminelles sur des allégations de graves violations et abus des droits de l'homme.

« Je recommande vivement aux autorités de donner une suite concrète à ces déclarations en engageant des enquêtes impartiales pour traduire en justice tous les auteurs présumés de ces actes. Ces attaques sont devenues de plus en plus meurtrières et récurrentes pour diverses raisons avec l'implication des groupes armés causant une grave et inquiétante évolution qu'il faut adresser d'urgence pour stopper la spirale de la violence. Je ne voudrais pas voir ces communautés s'entretuer et se déchirer suite à des manipulations » a indiqué l'Expert indépendant.

Lors de sa mission sur le terrain à Mopti, M. Tine a entendu des membres de la société civile ainsi que des représentants des communautés sur la question des attaques indiscriminées de la part de groupes extrémistes, notamment Jama'at Nusrat al-Islam Wa al-Muslmeen (JNIM). La présence très limitée de l'Etat dans cette région, son absence dans plusieurs localités du centre, le manque de services communautaires de base et l'insécurité causée par les extrémistes, les groupes armés, les acteurs du crime organisé ajoutés aux opérations anti terroristes qui ne respectent pas les normes internationales des droits de l'homme, sont de nature à créer des confusions et des amalgames au sein des communautés de la Région. De plus, les terroristes tirent parti de l'absence de l'Etat pour instrumentaliser les communautés et les opposer les unes contre les autres. Il faut souligner qu'à la fin du mois de

février 2018, plus de 657 écoles ont été forcées de fermer dans les régions du centre et du nord, affectant plus de 190 000 élèves.

L'Expert indépendant exprime ses profondes préoccupations par rapport à l'augmentation du nombre d'allégations de violations graves des droits de l'homme qui seraient commises par les forces armées maliennes. L'Expert indépendant félicite le Premier Ministre pour sa déclaration en mai de cette année réaffirmant que le Gouvernement ne tolérerait aucune exaction contre la population civile. Par ailleurs, l'Expert indépendant a souligné aux autorités la nécessité qu'une enquête rapide, indépendante et impartiale soit ouverte pour établir les faits, que des explications publiques et détaillées soient fournies, et que tous les présumés auteurs soient traduits en justice. A propos des opérations antiterroristes, l'Expert indépendant a été informé de l'atelier organisé les 7 et 8 mai pour élaborer un cadre réglementaire visant à prévenir les violations des droits de l'homme en rapport avec la Force conjointe G5 Sahel. L'Expert va faire le suivi de cet atelier avec les parties concernées. Le commandement de la Force conjointe G5 Sahel a informé l'Expert que, suite aux événements de Boulkessy, ils ont envoyé une mission d'enquête sur le terrain qui a abouti à la suspension de l'unité impliquée dans cette affaire. Il appartient désormais aux autorités maliennes de poursuivre la procédure en traduisant les présumés auteurs en justice.

L'Expert indépendant constate que des étapes importantes ont été réalisées dans la mise en œuvre de l'Accord de Paix, et surtout en ce qui concerne les dispositions relatives à la sécurité et la réforme sécuritaire. Les unités mixtes du Mécanisme opérationnel de coordination ont été mises en place à Kidal et à Tombouctou. Le retour de l'administration a été observé à Kidal. L'enregistrement des combattants remplissant les conditions requises pour participer au programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration se poursuit. « J'en appelle à tous les acteurs de tout faire pour que ces processus soient accomplis et soient couronnés de succès car l'enjeu fondamental est la protection des civils » a dit l'Expert. L'Expert indépendant a soulevé avec les autorités ses inquiétudes concernant certaines dispositions du projet de loi d'entente nationale qui violent des principes des droits de l'homme. Ce projet de loi devrait être transmis à l'Assemblée Nationale après avoir été adopté par le Conseil des Ministres. Mr Tine a été assuré que le texte n'était pas définitif et que toutes les inquiétudes seraient prises en compte.

L'Expert indépendant a été informé de la présence des personnes déplacées internes dans les régions de Mopti, Tombouctou, Gao, Ménaka et Ségou. On compte à ce jour 61 404 personnes déplacées à l'intérieur de ces régions et 138 675 personnes réfugiées dans les pays voisins notamment au Niger, en Mauritanie et au Burkina Faso. L'Expert indépendant a également été saisi de graves violations et abus des droits de l'homme qui continuent de se produire dans la région de Ménaka, dont certains sont imputés aux groupes armés notamment, le Mouvement pour le Salut de l'Azawad (MSA) et le Groupe d'auto-défense Touareg IMGHAD et alliés (GATIA). Du 26 avril au 18 mai 2018, 123 personnes ont été exécutées dans la région. L'Expert demande aux autorités maliennes d'ouvrir des enquêtes judiciaires dans les plus brefs délais afin de rendre justice aux nombreuses victimes de ces crimes. La situation humanitaire dans la région s'aggrave. On estime à 4,1 million le nombre de personnes qui ont besoin d'une aide alimentaire. Cette année, la malnutrition aigüe sévère devrait passer de 162 913 à 274 145 au niveau national, et les cas prévus de malnutrition aigüe modérée également de 470 000 à 582 000. Ces chiffres comprennent 11 232 enfants gravement atteints de malnutrition aigüe sévère de moins de 5 ans et 489 238 enfants de 6 à 59 mois souffrant de malnutrition aigüe modérée. En outre, 45 245 femmes enceintes et en situation d'allaitement souffrent de malnutrition aigüe modérée. C'est une urgence sur laquelle on ne peut pas fermer les yeux.

L'Expert indépendant a été informé des attaques continues contre les travailleurs humanitaires. Ainsi, le 6 juin, 19 conducteurs d'un convoi humanitaire ont été enlevés après une crevaillon. Ils ont été attaqués, forcés de s'arrêter et emmenés dans un endroit inconnu. Le détournement des vivres et des convois humanitaires fait désormais partie des méthodes utilisées par les groupes armés pour semer la violence et la terreur. L'Expert recommande aux groupes armés de respecter l'espace humanitaire et de faciliter l'accès des acteurs humanitaires aux populations qui ont besoin d'assistance et de protection.

Quant aux élections, l'Expert estime que l'élection présidentielle doit être véritablement libre, transparente et apaisée et qu'elle doit répondre aux normes internationales en la matière. Dans ses discussions avec les autorités, l'Expert a mis un accent particulier sur la liberté de réunion pacifique et d'association ainsi que sur la liberté d'accès aux médias tout au long du processus électoral. L'Expert estime que l'élection présidentielle se tient à un tournant décisif de la vie démocratique du peuple malien. Il est d'avis que tous les acteurs politiques doivent agir de sorte que le grand débat national n'ait pas un impact négatif sur la vulnérabilité de la situation du pays, mais

qu'il soit une opportunité pour faire rebondir le Mali et susciter une espérance pour la paix et la sécurité. L'Expert indépendant en appelle à tous les acteurs politiques de bannir les appels à la violence et les discours de haine. Au cours de sa visite, M. Tine a rencontré des membres du Gouvernement du Mali, des représentants de la société civile, y compris des associations de victimes, des leaders religieux et traditionnels.

L'Expert indépendant tient à remercier premièrement le Gouvernement du Mali et ses institutions pour la collaboration et la coopération dans l'accomplissement de sa mission. Mr. Tine remercie également le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Mali, Mahamat Annadif et la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) pour l'appui à sa première visite au Mali.

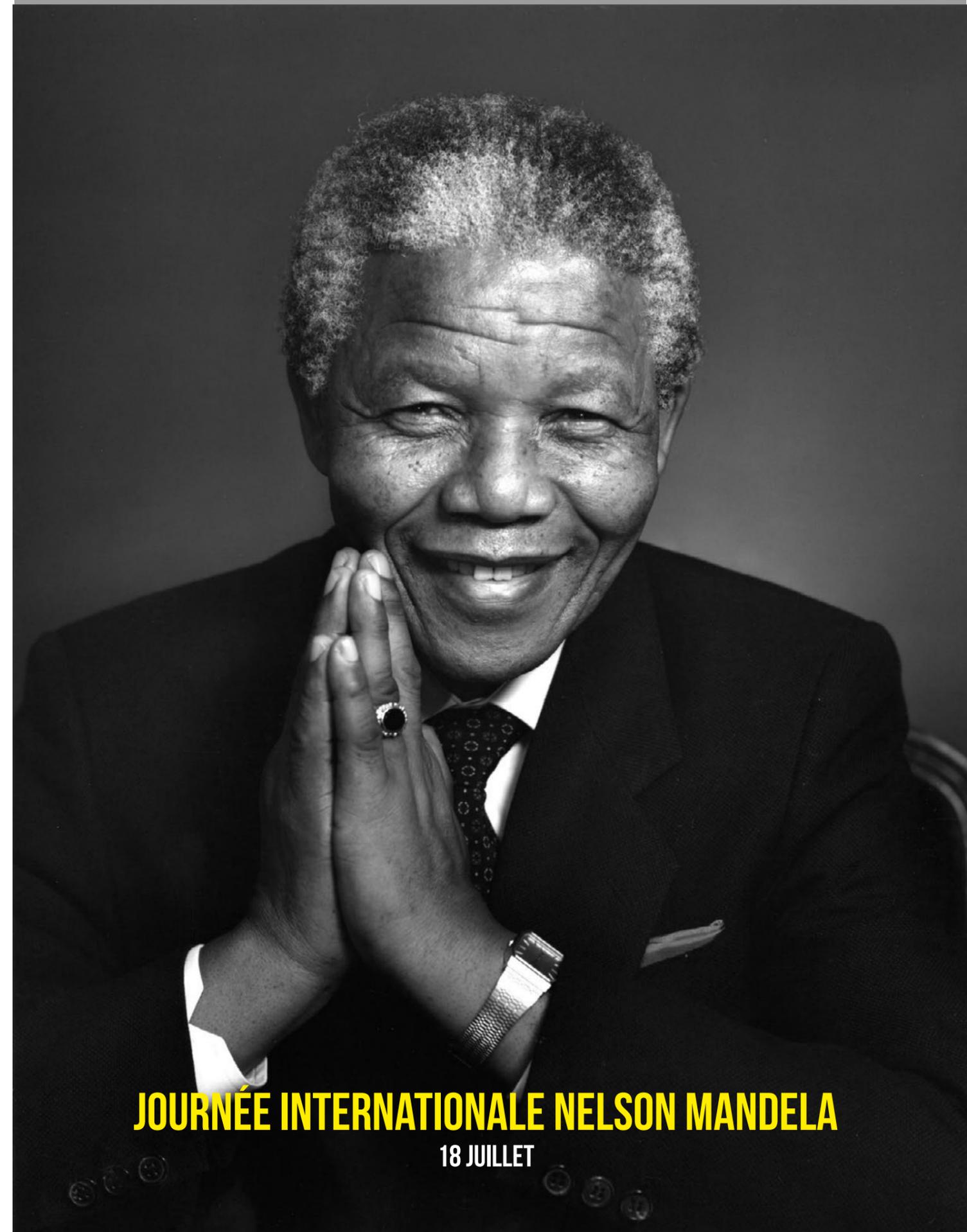
L'Expert indépendant présentera son rapport sur la situation des droits de l'homme au Mali au Conseil des droits de l'homme au mois de mars 2019.

M. Alioune Tine (Sénégal) a pris ses fonctions d'Expert indépendant sur la situation des droits de l'homme au Mali le 1er mai 2018. M. Tine a été un membre fondateur et le Président de la Rencontre Africaine Pour la Défense Des Droits de l'Homme (RADDHO) et Coordinateur du Forum des ONG Africaines à la Conférence Mondiale contre le Racisme en 2000. Il a publié beaucoup d'articles et d'études sur la littérature et les Droits de l'Homme. Les Experts indépendants font partie de ce qui est désigné sous le nom des procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme. Les procédures spéciales, l'organe le plus important d'experts indépendants du Système des droits de l'homme de l'ONU, est le terme général appliqué aux mécanismes d'enquête et de suivi indépendants du Conseil qui s'adressent aux situations spécifiques des pays ou aux questions thématiques partout dans le monde. Les experts des procédures spéciales travaillent à titre bénévole ; ils ne font pas partie du personnel de l'ONU et ils ne reçoivent pas de salaire pour leur travail. Ils sont indépendants des gouvernements et des organisations et ils exercent leurs fonctions à titre indépendant.

Droits de l'homme de l'ONU – Page d'accueil du Mali : <http://www.ohchr.org/FR/Countries/AfricaRegion/Pages/MLIndex.aspx>

Cette année 2018 est la consécration du 70ème anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme adoptée par l'ONU le 10 décembre 1948. La Déclaration universelle, traduite en un record mondial de 500 langues, part du principe que « tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits ». Ce message reste aujourd'hui essentiel pour chaque individu, chaque jour. En l'honneur du 70ème anniversaire de ce document au caractère extraordinairement précieux, et afin d'empêcher l'érosion de ses principes vitaux, nous exhortons tous les êtres humains, partout dans le monde, à se lever pour les droits de l'homme :

www.standup4humanrights.org



JOURNÉE INTERNATIONALE NELSON MANDELA

18 JUILLET



MINUSMA

Ensemble, réussir la paix

RETROUVEZ NOUS SUR :



<http://minusma.unmissions.org>



facebook.com/minusma



www.flickr.com/photos/minusma



twitter.com/UN_MINUSMA



www.youtube.com/minusma



https://www.instagram.com/un_minusma



MIKADO FM

Bamako 106.6 MHz

Gao 94.0 MHz

Kidal 94.0 MHz

Menaka 94.0 MHz

Mopti 91.8 MHz

Tessalit 94.0 MHz

Tombouctou 92.6 MHz

